

MALA
KOFF,
C'EST
NOUS!

COMPTE RENDU DE CONSEIL DE QUARTIER

CENTRE

Balade de Quartier - Samedi 06 juillet 2024

Animé par **Michel Aouad** élu référent du quartier Centre et Maire adjoint – Vie des quartiers

En présence de **Sonia Figuères**, 1ere Maire-adjointe - démocratie locale, Vie associative, Affaires générales et Habitat, **Roderic Aarsse**, adjoint à la Maire - urbanisme, espace public, bâtiments communaux **Dominique Trichet-Allaire** – adjointe à la Maire, Transition écologique, Nature en ville, Biodiversité, ENR, Propreté et Zéro déchet, Lutte contre les pollutions (air, eau, bruit, visuelles), **Saliou Ba**, délégué à l'action sociale, logement d'urgence, jeunesses et ville accueillante, **du collectif d'animation du conseil de quartier Centre et des agents des services de la Ville**

PARCOURS DE LA BALADE DE QUARTIER :

1. PROJET LAUREAT DU BUDGET PARTICIPATIF : FEUILLUS DANS LA RUE
2. CIRCULATION, AMENAGEMENT : RUE SALAVADOR ALLENDE
3. AMENAGEMENT, CHANTIERS : BOULEVARD GABRIEL PERI
4. STATIONNEMENT : LES PASSAGES
5. URBANISME : RUE GUY MOQUET
6. REAMENAGEMENT : RUE JEAN LURCAT
7. NUISANCES, INCIVILITES : MAIL THOREZ
8. ANCIENNE CPAM
9. CONSERVATOIRE
10. GEOTHERMIE : STADE LENINE



Carte du parcours du diagnostic en marchand



PRESENTATION DU LAUREAT BUDGET PARTICIPATIF

« Des Feuillus dans la rue »

Le projet est d'imaginer une allée végétale dans la partie piétonisée de la rue Béranger par l'installation de bacs à fleurs et d'arbustes.

📍 Pourquoi le projet de végétalisation de la rue Béranger ne s'est pas fait en pleine terre ?

Il a été décidé d'installer des bacs pour permettre à la fois de ne pas toucher aux réseaux souterrains importants sur ce tronçon, et de garder une flexibilité quant à l'aménagement de la rue.



RUE SALVADOR ALLENDE - POINT SUR LES TROTTOIRS ET LA CIRCULATION

- **Un chantier sur la rue Salvador Allende, en face de l'Intermarché, semble être à l'arrêt depuis un certain temps, qu'en est-il ? Des habitants signalent également qu'une partie de la rue a été longtemps obstruée par des véhicules mal garés.**

Lorsque le chantier a démarré, plusieurs plots ont été sciés. Cela a permis aux véhicules de se stationner, gênant ainsi la circulation des piétons. Suite aux nombreuses plaintes, la Ville a demandé à l'intercommunalité VSGP de rétablir le mobilier pour réguler les stationnements gênants. Ce qui a donc été corrigé.

En ce qui concerne le chantier dormant, il s'agit d'une construction privée qui stagne due à une faillite du promoteur. La Ville et la DDU l'ont alors mis en demeure de remettre en état les lieux.



Rappel - CR CQ de juin 2023 : Les services de la Ville ont pris contact avec leurs homologues du territoire Vallée Sud-Grand Paris qui vont adresser une mise en demeure à l'aménageur avec un délai d'intervention. En cas de « non-intervention » de sa part, VSGP missionnera une remise en état et refacturera le coût de l'intervention à l'aménageur. La Ville va sommer la société de remettre en état les plots en pierre qui bloquent le stationnement. La police municipale est par ailleurs intervenue pour que le chantier revienne en front d'immeuble et que le trottoir soit libéré.

● **Peut-on demander la création de places de parking à vélo devant l'Intermarché ?**

Il n'est pas possible de créer des places de parking vélo à cet emplacement par rapport aux usages actuels de l'espace. Il y a fréquemment des collectes alimentaires, le marché les mercredi, vendredi et dimanche matin...

BOULEVARD GABRIEL PERI-AMENAGEMENT, CHANTIERS

Rappel - CR CQ de juin 2023 : Un habitant signale que les stationnements sauvages et les chantiers du boulevard Gabriel-Péri obligent les piétons à marcher sur la route faute de place sur les trottoirs. La police municipale est déjà intervenue boulevard Gabriel-Péri, notamment pour des véhicules sur les trottoirs et des infractions de stationnement sauvage et globalement sur le secteur. En ce qui concerne les chantiers sur Gabriel-Péri, des déviations piétonnes sont bien mises en place, malheureusement elles ne sont pas respectées par les piétons.

Sur les places de stationnement payantes devant les commerces et garages, et plus précisément sur la monopolisation de celles-ci, les agents de stationnement opèrent des contrôles réguliers. Des sanctions et forfaits post stationnement sont rédigés à l'encontre des garages qui occupent abusivement ces places de stationnement payantes.

S'y ajoute le problème des véhicules de livraisons qui viennent stationner pour décharger des marchandises : ils bloquent le boulevard et perturbent ainsi la circulation piétonne et le trafic routier.

STATIONNEMENT ET ECLAIRAGE : LES PASSAGES

Les passages Richard, Michelin, Théâtre

- **Le stationnement au niveau des différents passages a été très discuté lors des précédents conseils de quartiers, quelles décisions ont été prises pour résoudre les problématiques ?**



Le sujet a été traité dans un atelier en présence des habitants concernés. Parallèlement, la municipalité va leur formuler des propositions pour réaménager et végétaliser leurs passages. Par ailleurs, la Ville échange avec les propriétaires du garage pour faire libérer des places de stationnement. Enfin la Ville étudie avec VSGP la possibilité de créer ou non de nouveaux stationnements sur certains passages tout en réfléchissant à un travail de signalisation.

Rappel - CR CQ d'avril 2023 : L'éclairage public est une compétence de VSGP. La Ville est toutefois sensible à ces questions. Par exemple, il n'y a aucun éclairage dans le Parc Salagnac, pour y préserver la faune nocturne et limiter la pollution lumineuse. L'intensité lumineuse diminue de 22h à minuit de 25% puis de minuit à 5h de 50% pour remonter de 25% jusqu'à l'heure de l'extinction. Une expérimentation de diminution de 80% va être menée par VSGP sur certaines rues avant d'envisager une possible généralisation. Les habitants sensibles à cette question sont invités à communiquer leurs rues pour que la Ville prenne contact avec VSGP pour les inclure dans l'expérimentation.

Toutefois, de plus en plus de jeunes filles et jeunes femmes interpellent des élu.es sur le fait qu'elles ont du mal à prendre certains passages qui sont peu ou pas éclairés la nuit et conforte un sentiment d'insécurité. Même si la Ville partage cette sensibilité à la réduction de la lumière, elle rappelle qu'il ne faut pas oublier de prendre en compte tous les usages derrière ces éclairages.

URBANISME : RUE GUY MOQUET, POINT SUR LE NOUVEAU PROGRAMME DE LOGEMENTS.

📍 Pourquoi les logements de la rue n'ont-ils pas été réhabilités ?

Le programme de démolition reconstruction du 50 rue Guy Môquet prévoit de construire 86 logements sociaux et 10 maisons en accession à coût maîtrisé (disponibles à l'achat à un prix inférieur à celui du marché).

Pour rappel, les 3 bâtiments existants abritent 70 logements sociaux qui sont en état de vétusté avancée.

La municipalité a développé le bail réel solidaire (BRS) sur ses nouveaux logements. C'est un dispositif d'accession à la propriété qui permet à des ménages modestes de devenir propriétaire d'un logement neuf à prix abordables.

Le calendrier de l'opération prévoit la livraison des logements au 1er semestre 2026.

NUISANCES ET INCIVILITES AU MAIL THOREZ

📍 Les habitants ont signalé des nuisances sonores voire des incivilités sur le mail, notamment à l'approche de l'été.

Les effectifs de la police municipale sont actuellement réduits à 50%. Les nouvelles recrues arrivent à la rentrée, en septembre 2024. L'objectif est de décaler la présence de la Police Municipale à minuit pour que les agents puissent intervenir régulièrement. Des opérations conjointes police municipale et police nationale dans la nuit (2/3 h du matin) sont programmées. Les dates ne peuvent pas être communiquées pour en assurer la confidentialité.

Les habitants doivent impérativement composer le 17 en cas de problème et non le numéro du commissariat de Vanves.

ANCIENNE CPAM



nous.malakoff.fr

ville de Malakoff 

Avez-vous une date d'ouverture pour la Maison des solidarités ?

La Maison des solidarités sera installée dans l'ancienne CPAM. C'est l'un des 150 engagements pris par la municipalité. Les études de programmation sont en cours, et les travaux devraient démarrer courant 2025. L'avenir du bâtiment a été travaillé avec des étudiants en ingénierie sociale et des associations œuvrant pour les personnes en difficulté comme le Secours Populaire, afin de répondre au mieux aux futurs besoins des usagers..

GÉOTHERMIE : STADE LENINE

Présentation du projet de géothermie

La première étape commence actuellement, avec la construction d'une plateforme de forage au stade Lénine, qui est à proximité du gisement d'eau chaude. Le site de forage occupera seulement la moitié du stade. Le forage des puits de production et de réinjection, qui commencera en janvier 2025, durera 4 mois maximum. La centrale sera installée dans le même temps.

Les équipements sportifs resteront accessibles tout au long des travaux, à l'exception d'une partie du terrain de foot, du city stade et du terrain de pétanque. Et une fois la foreuse enlevée, le stade Lénine sera refait à neuf : piste, pelouse et équipements annexes.

Les travaux de déploiement du réseau de géothermie dans la ville auront lieu en 2025 et 2026, avec une mise en service prévue pour l'automne 2026.

**LE PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER AURA LIEU LE MERCREDI 13
NOVEMBRE 2024
A 19h, Salle Valette**

